Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

	for filming graphically (in the repro mange the u	. Featur unique, v duction, sual met	res of this which ma , or which	copy v y alter i may	vhich any				lui a é exemp biblio reprod dans l ci-dess	eté pos plaire graph duite, a méti sous. Colou Pages	qui so ique, c ou qu	de se pont per qui per ni peu norma ages/ uleur	procu ut-être uvent vent e	rer. L e uniq modi xiger	es dé jues d ifier u une n	nplaire Itails c Iu poir Ine im Modifi It indi	le cet nt de age catioi	vue		
1 1	re endomn	nagée						{		_	endon	_	ées							
1 1	estored and ire restauré	•						[-	restor restau									
1 1	le missing/ le couvertu	re manq	ue					[. /:	-	discol décolo									
1 1	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur							Pages detached/ Pages détachées												
1 1	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que pleue ou noire)							Showthrough/ Transparence												
i i	plates and et/ou illust			r							y of p é inég			ressio	n					
1.71	ith other m c d'autres d		ts						1/		uous tion c			,						
along int La reliur	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure								Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/											
Blank lea	ves added c	during re	storation	may ap	pear				Į	Le titr	e de l'	en-têt	te pro	vient:						
within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées								Title page of issue/ Page de titre de la livraison												
lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.								Caption of issue/ Titre de départ de la livraison												
								Masthead/ Générique (périodiques) de la tivraison												
1	al comment taires suppl		res:																	
This item is film Ce document e																				
10X	14			18X				22 X				26×				30×				
12:	<u> </u>	<u></u>	16X		<u> </u>	20 X				24 X	i		l	28X	<u></u>	L		32 X		

beille.

12ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 DÉCEMBRF, 1878.

No. 15.

Ste-Thérèse, 14 décembre 1878. Monsieur le rédacteur,

La pièce de vers que je vous envoie aujourd'hui aura pour vos lecteurs, j'ose l'esperer, au moins un interet d'antiquité. Le commencement du siècle Que puisse je t'habiter sans cesse ' pour notre poésie canadienne est encore, en quelque sorte, la nuit des temps, Les nombreux habitants de ces neux : Beaux jours, vous passez rapidement, l'âge fabuleux. En 1808 le Fondateur Heureux temps, dites moi qui vous presse du Petit Séminaire de Ste-Thérèse faisait ses humanités chez les Messieurs de Vous voir finir, serait mon tourment-St-Sulpice. Cette petite ode de circonstance est tirée des cahiers d'honneur du Collège de Montréal; dejà elle a été publice dans l'annuaire de Ville-Marie, au supplément à l'édition de Et mélez de concert vos accents 1864.

JOANNES.

Compliments à M. Jacques Roque, au jour de sa fête, 25 juillet 1808.

Que les échos de ces lieux Retentissent de chants d'allégresse : De nos jours le plus heureux Vient enfin de briller à nos yeux. Réunissons nos voix et nos cœurs, Faisons éclater notre tendresse : Ainsi couronnons de fleurs.

Celui qui souvent sécha nos pleurs

Tout nous invite aux plaisirs, Tout ici parle au cœur de l'enfance, Tout nous invite aux plaisirs, Tout enfin sourit à nos désirs. Pourrions-nous ne pas vivre contents, Sous un toit qu'habite l'innocence?

C'est pour nous le plus beau temps, Le plus beau de celui de nos ans.

Heureux le tendre arbrisseau Qui toujours à l'abri de l'orage, Voit reverdir son rameau, Sur les bords enchanteurs d'un ruisscau ' Le vent contre lui se déchaînant Vainement fait éclater sa rage : Sous un chêne verdoyant, Il résiste à l'orage et au vent.

Ce sont de faibles traits Des douceurs que l'on goûte sans crainte Près d'un ami plein d'attraits Qui, toujours, vivra pour ses bienfaits A sa voix, notre ennemi s'ensuit ; Au Vrsi bien nous marchons sans contrainte, Sous lui la vertu fleurit, De ses soins il recueille le fruit-

L'amour a dicté ses lois, Dans tous ses traits se peint la clémence ; Heureux mille et mille sois, Le cœur prompt et fidèle à sa voix !

Puissions-nous tons en te chérissant. Pour longtemps jouir de ta présence ! De nos vœux le plus ardent, Est celui de te rendre content.

Ah! Séjour delicieux! Oui, chers amis, trop heureux, Les nombreux habitants de ces lieux! Coulez, coulez lentement,

VII.

Volez tous, cœurs innocents, Volez auprès d'un père si tendre, Uniasez vos sentiments, Quel transport nous enivre en ce jour, Et qui peut mieux que nous le comprendre! Si tel est le prix de l'amour, Payous-le d'un juste retour.

J.-CHARLES DECHARME

Basilique de N.-Dame de Québec.

Travaux d'excavation faits en 1877

(Suite.)

Le huitième évêque de Québec, Mgr Louis-Philippe Mariaucheau D'Esgly est inhumé à St-Pierre de l'île d'Orléans, dont il avait été Curé pendant 53 ans. Il est le premier évêque canadien de Québec. Sa consécration eut lieu dans la l'Hôpital-Général, à l'age de 58 ans. la Chapelle du Séminaire. Pendant les Il fut inhumé, d'uns le sanctuaire de la quatre années qu'il fut titulaire, aussi Cathédrale, le 19 octobre 1797, par J .bien que pendant qu'il était coadjuteur, O. Plessis, curé de Québec, qui était son il ne quitta point son presbytère, veillant ami de cœur, et qui avait été son secrécependant de là à ce que son diocèse ne taire. L'abbé L.-J. Desjardins qui demanquât pas des soins d'une sage admi- vint Chapelain de l'Hôtel-Dieu, pronistration. Il fut enterré sous la lampe nonça son oraison funèbre. On plaça le du sanetuaire, "selon ses volontés." Son corps du vénérable défunt auprès de acte de sépulture, daté du 6 juin 1788, celui de Mgr Briand, du côté de l'Evanmontre que l'inhumation fut faite par gile, et dans une voûte semblable à la M. Gravé, Supérieur du Séminaire, entouré de l'élite du clergé séculier et régulier et de la noblesse à laquelle le défunt étaient à peu près dans le même état de était lié par sa famille. Le grand Séminique des restes de Monseidimanche que suivit sa mort, M. Aug.- avoir été recouverts d'une forte couche D. Hubert, curé de Québec, faisait au de chaux vive. Au milieu de cette chaux, prone l'annonce suivante : "Je recom- on put recueillir quelques fragments de "mande à vos prières Mgr l'Illustris- drap et surtout un des glands du cordon "sime et Révérendissime Père en Dieu d'aube dont la couleur violette n'était "Louis-Philippe Mariaucheau D'Esgly, pas encore complètement altérée. Les "Evêque de Québec, décédé à St-Pierre, ossements du saint Evêque furent traités "mercredi dernier, et inhumé au dit avec les mêmes égards que ceux de ses " lieu, selon ses volontés, vendredi der- prédécesseurs.

" sanctuaire à l'éclat d'un nom illustre " dont il aurait pu dans le monde sou-"tenir et relever encore la grandeur; "son zèle, sa donceur, sa charité sans " borne, son affabilité, sa bonté de cœur, " la droiture de ses intentions, rendront " à jamais sa mémoire chère à tous les " Canadiens ses compatriotes, et nous " donnent lieu d'espérer que le Dieu de " miséricorde lui donnera place dans " son royaume parmi ceux qui ont mé-" prisé tout et renoncé à tout pour le " suivre."

Cet éloge fait, quelques jours après la mort du Prélat, par un contemporain qui devait être aussi impartial qu'il était bien renseigné, doit sans doute nous donner de son caractère une idée plus juste que toutes les appréciations étranges que certains historiens en ont laites dans

leurs ouvrages.

Monseigneur D'Esgly laissa en mourant le siège de Québec à Mgr Jean-François Hubert, comme lui Canadien de naissance, et qui avait été fait son coadjuteur, après avoir avoir été Supérieur du Séminaire et missionnaire parmi les sauvages. Monseigneur Hubert prit possession le 12 juin 1788. A peine neuf ans après, il se démettait de sa charge, et un mois plus tard, il mourait

naire alla en corps à ses funérailles. Le gneur Briand : seulement ils paraissaient

" nier. Son humilité qui lui a fait pré- Monseigneur Hubert avait eu d'abord térer dans sa jeunesse l'obscurité du pour coadjuteur Charles-François Bailly

de Messein, homme de talent, qui, après Laval, et que le second acte de sa sépulune vie marquée d'événements quelque ture (1) mentionne comme ayant été peu extraordinaires, mourut, en 1794, à déposé dans le sanctuaire. Si cette hypol'Hôpital-Général, dans les plus grands thèse manquait de probabilité, il restesentiments d'humilité, de religion et de rait encore une alternative : celle de la ses enfants de prédilection. piété. Il était évêque de Capse in particette paroisse dont il était curé. Le second coadjuteur de Mgr Hubert, celui qui lui succéda sur le trône épiscopal, fut Mgr Pierre Denaud, né à Montréal et consacré dans la même ville le 29 de cette nouvelle voûte fermée de toutes juin 1795. Trois jours après la renon-parts que les travailleurs viennent de ciation de son prédécesseur, Mgr Denaud découvrir. Sa position au-dessous du descendit de Longueil, dont il était le lieu où le Diacre chante l'Evangile, pasteur chéri, et vint prendre possession du siège de Québec, le 4 septembre 1797. Comme son vœu le plus ardent était de résider au milieu de ses paroissiens, il eut soin, avant de quitter Québec, de se choisir un coadjuteur. Ce choix admil'illustre Evêque l'lessis dont le règne fut si glorieux. Le 17 janvier 1806, Mgr Denaud, dixième Evêque de Québec, mourait subitement à Longueil. Il emporta dans la tombe les regrets de tout son diocèse qu'il n'avait cessé " d'édifier, en y étendant le règne de Dieu par sa parole et par ses exemples." Ses funérailles, présidées par Mgr le coadjuteur, eurent lieu dans l'église de Longueil, le 20 du même mois. C'est là qu'il repose, et son tombeau est le dernier que recouvre une terre étrangère.

La Basilique nous appelle donc de nouveau dans son sein, et le premier trésor qu'elle va offrir à nos regards, ce sera la déponille à jamais bénie la personne, protégée par les vêtements Le service fut chanté par Mgr Panet et de Monseigneur Joseph-Octave Plessis, de mémoire immortelle.

mentionner auparavant une découverte un état de conservation étonnant. Une quarts, on descendait le cercueil dans le qui ne manque pas d'intérêt mais sur laquelle planent nécessairement quelques incertitudes. A deux pas en avant de la tombe de Monseigneur Hubert, et l'authenticité de ces restes vénérés. le long de l'ancienne masse d'autel, ou à peu près, fut trouvé un corps dont les ossements étaient parfaitement intacts. La tête, au lieu de regarder la nef, comme c'est l'usage pour ceux que l'on enterre dans le sanctuaire, regardait au et souffrant depuis quelques mois, mais de générosité, témoigner publiquement contraire le fond du chœur. Ces restes, malgré la place distinguée qu'ils occupaient, ne peuvent pas être ceux d'un évêque, puisque tous les corps des évêques ont été personnellement identifiés. il faisait l'éloge de la population catho- dait au corps de Mgr Plessis des hom-Ce ne peut guère être non plus un prêtre lique de St-Roch qu'il voyait défiler, au mages si mérités, on se préparait, à Stinhumé depuis la reconstruction de la sortir de l'office divin. C'était en effet Roch, à honorer d'une manière non cathédrale; à moins que, ne tenant point compte de l'orientation inusitée donnée au cercueil, on ne suppose que ce soit Messire Eustache Chartier de Lotbinière, doyen du Chapitre, qui fut inhumé tant il est vrai la même date, mais placés à six tant.

le 15 février 1749, moins de cinq mois février, et le second, après un acte du 21 février.

Le jour même de la sépulture, à deux près la première translation de Mgr de lis ont de plus des signatures différentes.

Le jour même de la sépulture, à deux heures de l'après-midi, les citoyens de

penser que ce pourrait être là un corps

Pour nous, approchons avec respect nous indique qu'elle contient les dépouillarge cercueil couvert en drap noir et et la foule disper ée. une plaque de métal nous dit le nom de plus d'un demi siècle, et bientôt apparait à nos yeux le corps du Prélat, tel que la mort et le temps l'avaient fait. ent pas de cercueil intérieur en zinc, tout y était dans un ordre parfait : les chairs, il est vrai, avaient disparu on s'étaient affaissées, mais l'Evêque était là dans une attitude qu'il est impossible d'oublier. La tête conservait encore des che-

Monseigneur J.-O. Plessis mourut, comme on se le rappelle, à l'Hôpital-Général, le 4 décembre 1825, dans la où, assis dans son fauteuil, il conversait et devant les hommes. avec son médecin, le Dr Fargues, auquel

Panet avait donné à St-Roch la confirmation qui avait été retardée cette annéelà, dans l'espérance que Mgr Plessis pourrait conférer lui-même ce sacrement

La nouvelle de ce coup terrible et bus, et n'était agé que de 53 ans. Son qui aurait été enterré autrefois dans la inattendu se répandit avec la rapidité de corps fut transporté à la Pointe-aux- chapelle de Notre-Dame de Recouvrance l'éclair : elle arriva à la cathédrale avant Trembles et inhume dans l'Eglise de dont les études du regretté M. Laver- que les vêpres fussent finies. Après aière ont fixé l'emplacement à peu près l'Alma, disent les livres de prone, le en cet endroit. Laissons à nos archéolo- Curé de Québec, (M. Signay), fit aux gues la solution de ce problème. Curé de Québec, (M. Signay), fit aux fidèles l'annonce suivante: "J'ai la "douleur de vous annoncer que Mgr " l'Evêque de Québec vient de mourir : " je le recommande à vos prières et nous " allons réciter le *De profundis* pour le " repos de son ame." Dès que cette prière fut terminée, il se produisit, ditles vénérées de Mgr l'lessis. En effet la on, une telle agitation dans l'église, voûte entr'ouverte nous laisse voir un qu'en un instant la cathédrale fut vide

Jusqu'au 7 décembre, on organisa la l'illustre défunt. Ce cercueil est tiré avec cérémonie des funérailles, et ce jour là rable et tout providentiel nous donna soin du caveau qu'il occupait depuis même, elles eurent lieu avec une pompe dont on n'avait jamais été témoin auparavant. La veille, le corps avait 616 transporté de l'Hôpital à l'Hôtel-Dieu Cinquante-deux ans après la sépulture, par les citoyens de St-Roch. Le matin qu'allions nous retrouver au fond de cette du 7 décembre, M. le Curé de Québec bière? Chose admirable! bien qu'il n'y alla en faire la levée, à l'Hôtel-Dien, " assisté d'un nombreux clergé, du Gouverneur (Dalhousie), des Juges, du corps des Avocats, des Marguilliers et d'une foule de c.toyens de toute classe et de toute dénomination. Le convoi au retour s'achemina par la rue des Pauvres veux : les mâchoires, contrairement à ce (maintenant du Palais), et de là par qui se passe d'ordinaire, adhéraient na- celle de la Fabrique; toutes les troupes ture lement l'une à l'autre : les mains de la garnison étaient sous les armes et étaient croisées sur la poitrine, et toute bordaient les rues jusqu'à la Paroisse." pontificaux qu'on avait laissés au défunt. l'oraison funèbre prononcée par Messire Les tunicelles en soie violette, l'étole de Jérôme Demers, Supérieur du Séminaire Qu'on nous permette cependant de même couleur, la soutane, étaient dans et Vicaire-Général. A midi et trois feuille de plomb, repliée sur elle-même caveau qui lui avait été préparé. L'Eet déposée dans la tombe au jour des glise était toute tendue de noir, et la funérailles, rendait plus certaine encore foule y était si nombreuse et si compacte qu'une des arcades commença dit-on, à ployer sous le poids : ce qui faillit produire une panique pendant l'office di-vin. Tous les frais de ces magnifiques Chambre qu'habite actuellement le Cha- funérailles furent payés par la Fabrique pelain de cette Maison. Il était malade de Québec qui voulait par cette marque rien ne faisait présager sa fin prochaine, la vénération que les citoyens portaient lorsqu'il fut frappé soudain, au moment a ce Pontise qui fut grand devant Dieu

Pendant qu'à la cathédrale on renun jour de dimanche; et le matin, Mgr moins digne le cœur de ce saint Prélat qu'il leur avait été légué comme der-(1) On remarque en esset dans les régistres de nière marque de sa tendresse toute pa-

la paroisse deux actes de son inhumation, por-ternelle pour cette paroisse qu'il aimait

St-Roch allaient donc en corps prendre possession de ce précieux héritage. Le cœur, déposé dans un vase cylindrique en cristal, sut porté processionellement à l'Eglise de St-Roch où il devait reposer. Cette cérémonie ne fut pas moins admirable de piété et de recueillement que celle qui avait en lieu la veille pour la translation du corps lui-même. Quelques jours après, le 14 décembre, on renfermait ce cœur dans une bofte en plomb que l'on emmura dans un des pilliers de la chapelle qui se trouve du côté de l'évangile. On profita de cette circonstance pour chanter un service pendant lequel M. Ranvoyze, cure de Ste-Anne de Beaupré, fit l'oraison funèbre de Mgr Plessis et rappela aux paroissiens de St-Roch toute la tendresse qu'il n'avait cessé de leur prodiguer pendant sa vic. En 1827, le 9 avril, on éleva un premier monument dans l'église de St-Roch pour indiquer à tous l'endroit où reposait le cœur du Saint Evêque. Lorsqu'en 1845, cette église devint la proie des flammes, on transporta la relique à l'Hôpital-Général d'où on la rapporta de nouveau en 1847. Enfin, le 23 octobre 1877, un magnifique monument en marbre blanc, destiné à faire pendant à celui de feu M. Charest, remplaça l'ancien monament de Mgr Plessis. La nouvelle inscription, qui exprime les sentiments les plus delicats, ne contribuera pas moins que le marbre lui-même, à faire vivre à jamais dans les âmes le souvenir de ce Père

Un monument semblable mais plus ancien, donné par la paroisse de Québec, rappelle, à la cathédrale, la mémoire de Mgr J.-O. Plessis. Ce marbre que l'on fit venir des Etats-Unis, fut posé le 2 décembre 1833, à la suite d'un service solennel. Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, fit un éloge admirable du digne prélat et raviva une dernière fois par sa parole les sentiments de respect et d'amour dont on n'a cessé depuis lors d'entourer cette tombe vénérable.

G. C.

(A continuer.)

N. B. Les lecteurs de l'Abeille qui tiennent à la précision des dates, sont priés de corriger, dans le dernier numéro, la date de la mort de Mgr de Saint-Valier. On doit lire 1727 et non pas 1827 que nous avions laissé passer par inadvertance.

G. C.

Dans son audience du 18 octobre, la Chambre criminelle de Birmbaum a encoro condamné le cardinal Ledochowski a 15,000 marcs d'amende, ou à deux ans

X'Abeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 26 DÉCEMBRE 1878.

Notre Prime.

Il somble être de mode que les jour naux offrent chaque jour de l'an à leurs abonnés des etrennes qu'on décore du nom de prime. Cela sert, dit-on, à res serrer les liens hélas! trop fragiles qui unissont ensemble éditeurs et souscripteurs. Les uns donneront un ou plusieurs volumes, les autres un objet d'art, gravure ou lithographie. Mais tous ces cadeaux coutent cher et les feuilles puissantes peuvent seules se permettre de semblables largesses.

Quant a l'Abeille, dont les a tionnaires se voient dans la perspective d'un divi dende négatif, elle aura recours à la richesse d'autrui pour offrir à ses amis qui lui sont d'autant plus chers qu'ils sont moins nombreux, un cadeau destiné à leur prouver à tous sa reconnaissance. Nous avons donc le plaisir d'annoncer que, grace à l'autorisation de la Faculte des Arts et a la bienveillante permission de l'auteur, nous publierons dans notre numero da 1er Janvier le poeme compose par M. l'abbe A. Gingras sur Mgr de ciens et rhétoriciens vont entrer en re-Laval et couronné par l'Université au traite, nous croyons qu'il n'est pas hors dernier concours de poésie. L'année, il de propos de publier la recette spirituelle nous semble, ne saurait être inaugurée sous de meilleurs auspices.

Nos abonnés des collèges voudront bien s; rappeler que le second versement de leur abonnement est dû à Nocl. Nous profiterons de la circonstance pour demander à nos autres abonnés qui ne nous auraient pas encore remis leur modeste contribution annuelle de nous la faire parvenir au plutôt.

Nouvelles Locales.

Le degré de Docteur en théologie vient d'être conferé par l'Université Laval à M. l'abbe M.-E. Methot, Vice-Rectour à Montreal, et a M. l'abbe P. Roussel, Directeur du Pensionnat.

M. l'abbé C.-E. Legaré, Directeur du Grand Seminaire et professeur de Théologie morale, ainsi que M. l'abbé A.-A. Blais, professeur de Droit Canon ont été nommes professeurs agregés à la Faculté de Théologie.

Les examens de terme des facultés de Droit et de Médecine se sont terminés la veille de Noël.

La retraite de vocation qui est suivie tous les ans par nos confrères de la Rhetorique et de la Physique s'ouvre ce soir. Elle sera préchée par M. le Superieur.

de prison pour contravention aux lois de périeur, les élèves de Physique, à qui est la bouche par de tendres affections et de dévolu l'honneur de donner plus d'éclat fréquentes aspirations : vous pouvez

à ce joyeux anniversaire, doivent jouer un drame à l'Université. Tout nous promet une aimable et joyeuse soirée.

A une des dernieres réunions de la Societo Ste-Cecilo M. E. Tardivel a etc clu Président et M. N. Falardeau, Secre-

Societé-Laval.—Séance du 22 décembre. La même discussion se développe avec intérêt et chaleur. M. Isaïe Labrie continue le discours commencé à la dernière séance. Il essaie de prouver que les républiques françaises, nées dans le sang, ont vécu dans le sang et ont été étouffées dans le sang; que les empires, créés par les sociétés secrètes, se sont soutenus par leur influence, moyennant la récompense d'une puissante protection; que seule, la royanté a toujours suivi une politique franche, honnête, et capable de procurer l'honneur et la prospérité de la France. L'orateur développe ce vaste sujet avec une conviction et un entrain que n'ont pu ralentir des interruptions trop fréquentes, et qui nuisent à la clarté de la discussion.

An moment où nos confrères physide propos de publier la recette spirituelle suivante extraite d'un vieux manuscrit.

Médecine spirituelle cont e les différentes maladies de l'Amc.

Faites pendant quelques jours une diette de toutes conversations. Abstenez-vous de tout plaisir séduisant et même innocent. Réduisez-vous au bouillon rafraichissant de la retraite et du silence; et buvez souvent de la tisanne apéritive d'un retour sérieux sur vousmême et d'un mûr examen de toutes vos infirmités. N'oubliez pas de prendre la veille quelques remèdes purgatifs de réflexions sur les égarements du cœur et de l'esprit, dans une décoction des idées de la mort et du jugement dernier. Le matin à votre réveil, sans écouter votre répugnance, prenez sur le champ le potion qui suit: Il doit y entrer un scrupule de foi, un dragme d'espérance, deux onces d'humilité, un demi paquet de sel de sagesse, quatre grains de docilité, une bonne poignée de feuilles de patience, le tout infusé dans une quantité suffisante d'eau de piscine d'un sincere repentir: faites bouillir votre mixtion sur le seu de l'amour divin, et réduisez-la à un bon gobelet de pénitence que vous ferez passer dans le linge fin de la contrition; et pour lui ôter toute amertume, rien de plus propre que quelques gorgées de vinaigre de la passion du Sauveur; et souvenez-vous, Dimancho prochain, sete de M. le Su- après l'avoir pris, de vous laver souvent

même y ajouter d'heure en leure un bon ration. Ta présence au milieu de nous verre d'oraison. Vous éprouverez blentôt l'efficacité de ce remède. Votre pas permis de nous réjouir à la pensée convalescence recevra insensiblement une du bonheur dont tu jouis maintenant nouvelle vigueur et parfaite santé en dans le ciel? Oui, nous l'espérons, Mapeu de temps.

Nécrologie.

Encore une année qui s'achève laissant à chacun sa part de plaisirs et d'af-Cette année mil huit cent soixante dix-huit restera à jamais grade Ste-Anne.

Des les premières semaines, lorsque mains de la divine Providence. nous avions encore le cœur gros au sonvenir de notre confrère Ludger Casgrain, nous avions à déplorer la perte de notre digne supérieur, le Rév. M. Félix Buteau. Quatre mois plus tard, la tombe se fermait de nouveau sur un de nos professeurs, le Rév. M. Z. Caron. Après tant d'épreuves, nous pouvions espérer que rien ne viendrait ternir la sérénité des derniers jours. Mais tels n'étaient pas les impénétrables décrets d'en haut. Une fleur manquait à la couronne que nous avions déjà présentée pour l'ornement de la Jérusalem céleste; samedi dernier, à l'heure où le St-Sacrifice allait commencer dans notre chapelle, cette fleur, éclatante de pureté, était cueillie par la main des Anges et emportée dans les célestes parvis. Un de nos confrères, Louis-Alphonse-Elzéar Roy, élève de versification, fils de Chs.-Frs. Roy, Ecr., ci-devant député à la Chambre fédérale pour le comté de Kamouraska, succombait à une maladie soufferte avec une patience angélique terre.

ieune existence!

Oui, c'en est fait pour notre ami icibas! Voilà son rêve terminé. A seize ans, il lui faut dire adieu à tous ceux qui lui sont chers, à toutes les espérandéplorer son heureux sort. Pendant sa courte existence, aucun nuage n'est venu Jusqu'iei, il no m'a pas encore ete pos-troubler son bonheur; il savait trouver sible de le trouver. dans la piété et l'application au travail tout ce qui pouvait contenter ses désirs. Aussi, a-t-il vu sans terreur approcher sa dernière heure aussi calme que sa vie elle-même. Sans doute, la Providence Vous trouverez cy joint, Monsieurs est bonne pour tous, mais elle l'a été mes ordres concernant les précautions à plus spécialement pour notre confrère. Elle a retiré la coupe de ses lèvres avant qu'il aft pu en atteindre la lie; elle ne l'a pas exposé aux écueils et aux tempêtes de cette mer orageuse où tant de ment pour ses paroissiens m'étant connu, vertus, hélas! font si souvent naufrage. je ne doute nullement qu'il ne se joigne "Raptus est ne malitia mutaret intellec- a vous pour leur faire appercevoir, comtum ejus.'

serres de douleur au moment de la sépa- mi s'il venait par mer à Québec, je ne le l

était si agréable! Mais ne nous est-il rie s'est souvenue des ferventes prières que tu lui adressas tant de fois; elle a contemplé dans ton âme un reflet de cette belle vertu qui fait à elle-même sa gloire, et t'a obtenu de voir Dieu pour toujours! A la vue d'une si belle récompense, puissions-nous, à ton exemple, accomplir tous nos devoirs d'écovée dans le cœur des élèves du Collège liers avec candeur et exactitude, et être, par là, des instruments dociles entre les

R. J. P.

Un confrère.

Uno autro lettro du Marquis do Vaudrouil.

M. l'abbé A.-A. Blais, professeur de Droit Canon, a bien voulu nous communiquer une lettre du Marquis de Vaudrouil, que nous nous empressons de publier.

A Monsieur le Gérant de L'Abeille, Bien cher Monsieur,

Avec l'hommage réitéré de mon respect et de mon admiration, permettezmoi de vous adresser sous ce pli le texte même d'une lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil au Sieur Joseph Gabory, Lieutenant de Milice à St-Valier de la Durantaye. Messieurs les lecteurs do L'Abeille liront peut être avec interêt co document séculaire que le dernier des gouverneurs français en Canada écrivait quelques temps avant la conquête définitivo de ce pays par les armes de l'Angle-

Leclair, originaire de France, et mort à Saint-Valier lo 26 novembre 1761,

Quant au manuscrit portant les instructions spéciales que Monsieur le gouverneur donnait alors pour la conserva-tion des familles canadiennes et de leurs ces de la vie! Mais gardons-nous de biens, je regrette beaucoup de ne pouvoir vous le passer en meme temps.

Tout à vous,

A.-A. BLAIS, Ptro.

A Montreal le 4 may 1759.

prendre pour la conservation des familles des habitants de vôtre compagnie, celle de leurs bestiaux et de leurs meubles.

Vous aurés pour agréable de les combien il leur est avantageux de ne pas Bien-aimé confrère, nos cœurs se sont rester exposés aux incursions de l'enne-

ponse pas mais il est toujours de la pru-dence de prévoir les événements les plus inattendus.

J'attends de vous que vous ne négli geres rien pour faire exécuter ponctuel. lement mes ordres. Mrs. de Lery et de Montesson que j'ny destinés pour la côte du Sud m'en informerent.

Jo sorai charmó quo vous mo mottiés à mêmo de rendre compte au Roy du zele que vous et tous vos milicions aurés temoigné en cette occasion et d'entrete nir Sa Majeste dans les dispositions ou elle est en favour des Canadiens.

Jo suis, Monsieur, vôtre affectionnes serviteur,

VAUDREUIL.

Echos du Canada.

Un ordre émanant du gouvernement impérial enjoint à toute la Puissance du Canada et aux autres colonies de porter le deuil de son A. R. la princesse Alice jusqu'au 10 janvier 1879.

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale des arts decoratifs de Paris a fait cadeau au gouvernement de la Province de Québec d'une magnifique collection de modèles en terre cuite, représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectoniquo; cette collection est splendide et devra être d'une grande utilité aux élèves étudiant l'architecture on le dessin. Cetto gracieusote de la France merite toute notre reconnaissance.

Tous les vœux de la ville de Québec au sujet du chemin de fer du Nord semblent devoir se realiser. L'Hon. M. Joly entretient avec la Corporation, depuis quelques jours, des correspondances dont le but est d'engager celle-ci à céder au gouvernement le droit de passage le long de la rivière St-Charles, afin de permetpendant six mois.

O mort! c'est bien tôt réclamer tes droits! C'est bien tôt nous enlever cette est fait ici allusion, est Monsieur Pierre l'eau profonde. Dans ces conditions, M. Joly promet de conduire les chars jus-qu'à la rue Dalhousie des le printemps prochain.

OMEGA.

Conditions de ce Journal.

L'Abeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois vorsements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noel, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secretaire-Tresorier, Séminaire de Quebec, ou aux differents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Bolleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M.

G. Gagnon.